



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.191/IPC/8
7 juin 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés

Première session
New York, 24 juillet 2000

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU FORUM CONSULTATIF
SUR LA PRÉPARATION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Genève, 11 avril 2000

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s
Introduction	1 - 3
I. État d'avancement des préparatifs de la Conférence	4 - 23
II. Questions évoquées au cours des débats	24 - 27
III. Conclusions et recommandations.....	28 - 33

Annexes

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents
- III. Liste des participants

INTRODUCTION

1. La deuxième réunion du Forum consultatif sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) s'est tenue à Genève le 11 avril 2000. Elle faisait suite à la première réunion tenue également à Genève le 22 juillet 1999.
2. La **Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA-III), Mme Anna Kajumulo Tibaijuka**, a ouvert la réunion au nom du Secrétaire général de la CNUCED.
3. La réunion a adopté l'ordre du jour proposé par le secrétariat de la Conférence (voir annexe I).

I. ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE

4. Pour l'examen des questions de fond inscrites à son ordre du jour, la réunion était saisie de trois documents : une note d'information sur les préparatifs de la Conférence, qui comportait un certain nombre d'annexes contenant les rapports de deux réunions préparatoires d'experts, l'une pour les PMA africains anglophones et l'autre pour les PMA de la région de l'Asie et du Pacifique, des lignes directrices pour l'établissement du Programme national d'action, une note sur les contributions d'organisations et d'institutions à la préparation de la Conférence et le projet de rapport de la deuxième consultation interorganisations sur la préparation de la Conférence.
5. La Secrétaire exécutive de la Conférence a indiqué que le processus préparatoire au niveau des pays avait été engagé dans 46 PMA.
6. À la suite de missions effectuées dans les pays par des membres du secrétariat de la CNUCED, des comités préparatoires nationaux ont été créés et des spécialistes locaux ont été désignés pour les seconder sur le plan technique. Trois coordonnateurs régionaux ont également été nommés pour fournir un appui technique aux comités et aux spécialistes. En outre, les PMA ont été encouragés à établir, s'ils ne l'avaient pas encore fait, des forums pour le développement local en partenariat (LDPF) composés d'organismes bilatéraux et multilatéraux de développement d'une part et des Gouvernements et autres parties intéressées d'autre part.
7. L'Union européenne (UE) avait facilité les préparatifs au niveau des pays en consentant un don de 80 000 écus à chaque PMA mais il est ensuite apparu que seuls les PMA qui faisaient partie du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) pouvaient disposer de ces ressources, ce qui posait la question de savoir comment obtenir un financement pour les PMA n'appartenant pas à ce groupe. Néanmoins, l'aide dispensée s'était révélée très importante pour lancer le processus et faciliter les préparatifs au niveau des pays. En outre, certains bureaux locaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'étaient déclarés disposés à soutenir le processus préparatoire au niveau des pays et les donateurs bilatéraux et autres représentés dans des PMA ont été incités à faire de même par l'intermédiaire des comités préparatoires nationaux.
8. La Secrétaire exécutive a exprimé l'espoir que certains PMA seraient en mesure de présenter avant la mi-juin 2000 des projets de programmes d'action nationaux pour que ces documents

puissent être distribués par le secrétariat aux États membres et examinés lors de la réunion du Comité préparatoire intergouvernemental qui se tiendrait du 24 au 28 juillet 2000 à New York, conformément à la résolution 52/187 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les PMA qui pour des raisons pratiques ne seraient pas en mesure de présenter un projet de programme d'action à cette réunion devraient au moins soumettre un exposé des résultats de leur Programme d'action pour les années 90.

9. S'agissant du processus préparatoire, le problème était de savoir comment faire en sorte que les programmes d'action nationaux deviennent effectivement un cadre de coordination de l'aide internationale en faveur des PMA au cours des dix prochaines années. La question avait été évoquée par l'Assemblée générale qui, au paragraphe 6 de sa résolution 53/182, "invite le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale à relier les futures tables rondes et réunions des groupes consultatifs aux préparatifs de la Conférence, et à veiller à ce qu'elles apportent des contributions concrètes à cette dernière". Il était important de donner un sens concret à cette recommandation.

10. En ce qui concernait les préparatifs au niveau régional, deux réunions préparatoires d'experts avaient eu lieu – la première à Addis-Abeba pour les PMA africains anglophones et la deuxième à Katmandou pour les PMA d'Asie et du Pacifique. La troisième réunion, destinée aux PMA francophones d'Afrique et Haïti devait avoir lieu à Niamey (Niger) du 18 au 20 avril 2000. Par ailleurs, le secrétariat de la Conférence, en coopération avec les commissions économiques régionales, organiserait des réunions préparatoires régionales de haut niveau. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoyait d'organiser une réunion spéciale sur les questions de fond intéressant la Conférence, qui se tiendrait à Addis-Abeba en novembre 2000 à l'occasion de la réunion des ministres des finances et de la planification. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) préparait des manifestations similaires. Le secrétariat de la CNUCED ferait tout son possible pour inciter les groupements économiques sous-régionaux à participer activement aux préparatifs de la Conférence.

11. À l'échelon mondial, l'information et la publicité revêtaient une importance cruciale. Il fallait sensibiliser davantage le public et mobiliser plus activement les pays donateurs en faveur des PMA si l'on voulait que la Conférence accorde à ces derniers de nouveaux avantages. Un travail préparatoire important devait être accompli pour toucher le public, les organisations non gouvernementales (ONG), les médias, etc. Cela exigeait une répartition bien définie des tâches entre toutes les parties intervenant dans la préparation de la Conférence. Des initiatives devaient être prises au niveau national par tous les PMA ainsi que par leurs partenaires de développement.

12. Évoquant les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de PMA-III, la Secrétaire exécutive a indiqué que la Conférence aborderait certes tous les problèmes de développement que connaissaient les PMA mais qu'il fallait mettre l'accent sur les priorités et les principaux goulets d'étranglement. À cet égard, les programmes d'action nationaux permettraient de recenser les priorités nationales, mais au plan mondial l'ordre du jour devrait être axé sur la réalisation de deux objectifs. Le premier de ces objectifs était d'amener les pays qui ne s'étaient pas acquittés des engagements contractés lors de précédentes conférences mondiales à le faire. Le second était d'obtenir des concessions supplémentaires en faveur des PMA pour les aider dans les efforts qu'ils font pour s'intégrer à l'économie mondiale dans les meilleures conditions. Ces concessions

pourraient par exemple consister en une garantie d'accès aux marchés, en franchise de droits et sans contingent pour tous les produits exportés par des PMA.

13. S'agissant de la mobilisation des ressources pour la préparation de la Conférence, malgré des efforts concertés du secrétariat, peu de donateurs avaient répondu à l'appel de fonds. Une aide avait été obtenue de l'UE, qui avait en principe consenti 80 000 écus à chaque PMA mais, comme indiqué précédemment, les modalités pratiques d'accès à ces fonds s'étaient révélées problématiques pour les PMA n'appartenant pas au Groupe ACP. Il fallait régler sans tarder ces problèmes. Les autres donateurs qui avaient promis une contribution étaient les suivants : Pays-Bas (quelque 900 000 dollars É.-U.); Belgique (250 000 dollars É.-U.); Finlande (environ 350 000 É.-U.); Italie (100 000 É.-U.) et Suède (environ 500 000 É.-U.). Une société privée basée à Zurich – A & P Partners – s'était engagée à verser 100 000 dollars. Les annonces de contributions représentaient donc un tiers seulement des 16,9 millions de dollars nécessaires. La Secrétaire exécutive souhaitait saisir l'occasion qui lui était offerte de remercier tous ceux qui avaient répondu à l'appel et elle invitait instamment les autres donateurs à fournir dès que possible une aide.

14. Le représentant du Bangladesh, prenant la parole au nom des PMA, a souligné l'importance des préparatifs au niveau des pays en vue d'élaborer au niveau mondial un programme d'action concret lors de la réunion PMA-III. Le processus préparatoire national qui devait être axé sur la demande et sa mise en œuvre devait être du ressort du pays concerné. Il fallait conserver aux programmes de pays un niveau de qualité élevé, ce qui risquait d'être difficile compte tenu du fait que la date limite de présentation avait été fixée au 16 juin 2000. L'intervenant a noté avec inquiétude que les PMA d'Asie et du Pacifique qui n'étaient pas membres du Groupe ACP ne bénéficieraient pas de l'aide financière fournie par l'UE pour les préparatifs nationaux. Ce problème devait être résolu dès que possible afin de ne pas retarder davantage le processus. Il a signalé qu'il avait présidé la réunion préparatoire d'experts consacrée aux PMA d'Asie et du Pacifique qui s'était tenue à Katmandou du 3 au 5 avril 2000. Les réunions d'experts avaient examiné et adopté des lignes directrices pour l'établissement des programmes d'action nationaux. Il fallait voir dans ces lignes directrices non pas un carcan mais un moyen de garantir la qualité des préparatifs au niveau des pays du point de vue de leur contenu et de leur présentation. À l'évidence, en matière d'intervention, les priorités devaient être fonction des besoins et demandes des pays. Le secrétariat de la CNUCED devait en premier lieu aider chaque PMA à préparer son memorandum; en deuxième lieu, les aider à formuler une stratégie commune; et en troisième lieu, assurer le service de la troisième Conférence des PMA. Les missions permanentes à Genève devaient participer aux travaux du comité préparatoire intergouvernemental dans le cadre du bureau élargi et d'autres activités entre les première et deuxième réunions dudit Comité. Par ailleurs, le secrétariat de la CNUCED devait apporter des contributions de fond au Comité préparatoire. L'intervenant a évoqué un certain nombre de problèmes pratiques qui devaient être résolus sans tarder, notamment la manière d'associer le secteur privé au processus préparatoire, la mesure dans laquelle les programmes de pays seraient pris en charge par les PMA eux-mêmes et le statut de ces programmes au regard des plans d'action nationaux existants.

15. Le représentant de la République islamique d'Iran, prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a indiqué que son groupe appuyait sans réserve le processus préparatoire et la troisième Conférence sur les PMA elle-même, qui devait définir des mesures de politique

générale et des initiatives visant à éliminer les obstacles structurels que rencontraient les PMA. Rappelant le soutien apporté par son groupe lors des première et deuxième Conférences sur les PMA, il a indiqué que le Groupe des 77 et la Chine n'épargneraient aucun effort pour que la Réunion PMA-III réaffirme le principe d'une responsabilité partagée et d'un partenariat renforcé pour la croissance et le développement. À cet égard, l'innovation consistant à faire une plus large place aux préparatifs nationaux revêtait une grande importance car elle contribuait à régler certains problèmes cruciaux que connaissaient nombre de PMA, en ce qui concernait notamment le secteur agricole, la diversification des économies par le biais de l'industrialisation, le développement des infrastructures socio-économiques, le renforcement des sciences et des technologies dans les PMA et la mise en valeur des ressources humaines. Citant l'exemple des catastrophes survenues récemment au Mozambique et en Éthiopie, l'intervenant a souligné que la communauté internationale devait intervenir sans tarder compte tenu de la vulnérabilité des PMA aux catastrophes naturelles.

16. En conclusion, l'intervenant a insisté sur le fait que, compte tenu de l'expérience des deux précédentes conférences, il était essentiel de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et de surveillance pour que les décisions de la Réunion PMA-III soient effectivement appliquées. Il a également souligné l'importance du rôle que la coopération économique entre pays en développement pouvait jouer pour renforcer les capacités des PMA dans différents domaines. Dans ce contexte, il a évoqué les mesures visant à améliorer l'accès aux marchés proposés par certains pays en développement lors de la Réunion de haut niveau sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des pays les moins avancés organisée sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en octobre 1997.

17. Le représentant du Portugal, prenant la parole au nom de l'Union européenne, a déclaré que le fait que l'UE accueille à Bruxelles la troisième Conférence sur les PMA témoignait de son inquiétude face à la situation difficile que connaissaient ces pays du fait des effets négatifs de la mondialisation. À cet égard, l'UE se félicitait de la tenue du Forum consultatif, qui offrait une occasion de discuter des nouvelles stratégies et des plans d'action qui s'imposent. Il était impératif d'assurer la cohérence des politiques aux échelons tant national qu'international. Une telle cohérence contribuerait à canaliser la volonté politique nécessaire pour atteindre l'objectif visé, à savoir l'élimination de la pauvreté.

18. Le représentant du Portugal a souligné que le processus préparatoire se devait d'être ouvert et transparent. Toutes les parties prenantes, y compris l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées, les donateurs, les Gouvernements des PMA, les ONG et les institutions de Bretton Woods, en particulier la Banque mondiale, avaient une responsabilité importante et un rôle de premier plan à jouer. La Conférence sur les PMA était saisie de questions urgentes et il était essentiel de consentir un effort concerté lors de l'examen des problèmes de développement de manière à servir au mieux les intérêts des citoyens concernés. Ces questions concernaient l'éducation, la santé, l'environnement, la sécurité alimentaire, le trafic et la consommation de drogue et les initiatives en faveur de l'annulation de la dette. L'UE était déterminée à aider les PMA dans ces domaines. Dans un souci d'efficacité, la Conférence devait offrir des solutions pratiques pour améliorer la situation des PMA. L'accord actuel de partenariat entre l'UE et les PMA était un mécanisme qui encouragerait les politiques mondiales de développement et était en ce sens louable.

19. L'intervenant a souligné l'importance de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, de la démocratie, de la primauté du droit et de la lutte contre la corruption. Il s'agissait là de conditions préalables au développement car démocratie et développement n'étaient pas des objectifs incompatibles. L'UE était fermement résolue à aider les PMA à s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette détermination avait été exprimée à la dixième session de la CNUCED et l'UE souhaitait réaffirmer son engagement. La Conférence sur les PMA devait, au delà de la réflexion, viser à promouvoir de véritables progrès dans chacun des pays concernés. L'UE accordait une grande importance à la Conférence et estimait qu'elle fournirait l'occasion de renforcer de manière complémentaire l'action en cours et future en faveur des PMA.

20. Le représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques, prenant la parole en sa qualité de membre du secrétariat de la Direction de la coopération pour le développement et non de porte-parole du Comité d'aide au développement (CAD), a décrit l'état d'avancement des travaux entrepris par son Organisation. Il a indiqué que la Réunion à haut niveau du CAD des ministres de la coopération pour le développement et des responsables des organismes d'aide, qui se tiendrait les 11 et 12 mai, examinerait certaines questions intéressant la Conférence sur les PMA. Les points inscrits à l'ordre du jour seraient notamment les suivants : lutter contre la pauvreté; stratégies en matière de partenariat; cadres d'actions au niveau des pays; cohérence des politiques; volume, qualité et emploi catalyseur de l'APD; flux privés; endettement soutenable et initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE); nouvelle architecture des finances internationales et biens publics à l'échelle mondiale. S'ajoutant au rapport de 1999 sur la coopération pour le développement (publié en février 2000) et à un séminaire organisé les 29 et 30 mars 2000 sur le thème : "Le financement du développement : vers de nouvelles avancées", ces discussions serviront à définir les contributions de l'OCDE et de ses membres à la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental ainsi qu'à la Conférence sur les PMA. L'intervenant a estimé qu'il importait d'instaurer des liens entre la Réunion internationale de haut niveau (qui devait désormais se tenir dès juin 2000) et la Conférence.

21. Le représentant de la Commission européenne a réaffirmé la détermination de la Commission de coopérer pleinement avec la CNUCED afin de garantir le succès de la Conférence. La Commission souhaitait discuter avec la CNUCED et régler rapidement toutes les questions d'ordre pratique et logistique touchant la Conférence. La tenue de celle-ci dans les locaux du Parlement européen étant en soi symbolique, il était souhaitable d'associer les parlementaires et dirigeants politiques à l'une des manifestations qui seraient organisées. En ce qui concernait les fonds destinés au Comité de liaison des ONG pour le développement auprès des Communautés européennes, il a indiqué que la question était à l'examen.

22. Le représentant du Comité de liaison des ONG pour le développement auprès des Communautés européennes a réaffirmé sa volonté de coordonner l'organisation du Forum des ONG à Bruxelles avant et pendant la Conférence. Ce forum devait faciliter et appuyer le travail de sensibilisation entrepris par les ONG, favoriser un consensus au sein de ces dernières et attirer l'attention du public sur la Conférence. Le travail de sensibilisation accompli par les ONG était important pour inciter le public à se mobiliser en faveur d'une augmentation de l'aide publique au développement (APD) destinée aux PMA. S'agissant des modalités des préparatifs de la Conférence, un groupe directeur composé de réseaux d'ONG européennes et d'organisations

chargées de coordonner les ONG belges avait été créé. Sa première réunion avait récemment eu lieu pour définir la répartition des tâches. En outre, afin de faciliter la participation d'un grand nombre d'ONG au Forum, l'assemblée annuelle du Comité de liaison se tiendrait immédiatement avant ou après la Conférence sur les PMA.

23. La représentante de la Chambre de commerce internationale a déclaré que son organisation n'avait certes pas encore contribué au processus préparatoire, mais était prête à le faire. Elle a évoqué les travaux entrepris pour élaborer et distribuer des guides en matière d'investissement. Ces guides portaient sur le Bangladesh, l'Éthiopie, le Mali et l'Ouganda, mais l'objectif était de couvrir les 48 PMA. L'intervenante a également évoqué le réseau étendu de la Chambre de commerce internationale qui pouvait être mobilisé, du fait de la présence de comités locaux dans de nombreux PMA. Elle a proposé de mettre à profit la prochaine conférence de la Chambre de commerce internationale qui se tiendrait au Nigeria durant l'année en cours, pour essayer de toucher les milieux d'affaires et les informer de la tenue de la troisième Conférence sur les PMA.

II. QUESTIONS ÉVOQUÉES AU COURS DES DÉBATS

24. Les déclarations et discussions sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour, à savoir l'état d'avancement du processus préparatoire aux échelons national, régional et mondial, l'examen des questions d'organisation et techniques liées à la Conférence et les consultations entre le secrétariat de la Conférence et les membres du Forum sur la mobilisation des ressources nécessaires, ont permis de dégager les éléments suivants :

- La crainte que les PMA n'aient plus le temps de présenter leurs programmes de pays d'ici au 15 juin 2000;
- La question de savoir si le processus au niveau des pays était conçu de manière à ce que ces derniers aient la maîtrise des programmes;
- Le problème des liens entre le processus préparatoire et les travaux de planification en cours et initiatives en matière de développement faisant intervenir des partenaires bilatéraux et multilatéraux au niveau national;
- La question de savoir si les ONG et la société civile étaient associées de manière adéquate au processus préparatoire;
- La question de savoir si les programmes de pays feraient partie du Programme mondial.

25. La Secrétaire exécutive a apporté les précisions suivantes :

- On ne s'attendait pas à ce que tous les PMA présentent leurs programmes de pays préliminaires d'ici à juin 2000. Cependant, chacun d'entre eux était censé fournir au moins une évaluation des résultats de son programme d'action au cours des années 90;
- Les comités préparatoires nationaux garantissaient la participation non seulement des différents services gouvernementaux mais aussi de la société civile, des ONG, du secteur privé, des universités, des médias, etc.;

- Les programmes d'action nationaux devraient, à son avis, contribuer à la bonne formulation du Programme d'action mondial;
- Les programmes d'action nationaux devraient prendre en considération et refléter les priorités figurant dans les plans nationaux existants (annuels ou pluriannuels) et les programmes et initiatives sectoriels et ils constitueraient un cadre de développement cohérent pour les dix prochaines années qui serviraient de base à la mobilisation des ressources durant cette période.

26. Au cours de l'échange de vues concernant les préparatifs aux niveaux régional et mondial, les points suivants ont été abordés :

- Veiller à ce que le processus préparatoire et la Conférence elle-même viennent compléter d'autres conférences et non suivre un cours parallèle;
- Axer nécessairement le lancement du processus préparatoire sur la sensibilisation et la mobilisation de l'appui des pays donateurs pour permettre à leurs représentants de prendre des engagements;
- Mobiliser des ressources pour le processus préparatoire, qui soient débloquées avant qu'il ne soit trop tard;
- Ventiler le budget affecté aux préparatifs de la Conférence;
- Fournir des informations concernant la participation des ONG (dans les PMA et les partenaires de développement);
- Déterminer dans quelle mesure les parlements/dirigeants politiques étaient associés au processus préparatoire;
- Déterminer dans quelle mesure la Conférence sur les PMA se justifiait compte tenu des nombreuses conférences sectorielles qui avaient adopté des mesures spéciales pour ces pays.

27. La Secrétaire exécutive a répondu ce qui suit :

- La Conférence sur les PMA n'était pas inutile : elle partirait des résultats de précédentes conférences pour coordonner les différentes mesures d'appui;
- Les préparatifs dans les PMA devraient être complétés par une plus grande sensibilisation et un appui plus vigoureux des pays partenaires de développement;
- Des fonds étaient nécessaires d'urgence pour combler le déficit budgétaire;
- La mobilisation des ONG s'étendait aux PMA;
- Des consultations avaient lieu pour définir le rôle des dirigeants politiques dans le contexte de la Conférence.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

28. De l'avis général, la Conférence ne pouvait être un succès et des résultats concrets ne pouvaient être obtenus à Bruxelles que si le processus préparatoire et les programmes d'action nationaux étaient de qualité, avaient une large assise et étaient pris en main par les pays eux-mêmes.
29. Il fallait axer le processus préparatoire sur la sensibilisation et la mobilisation de l'appui des pays donateurs pour permettre à leurs représentants de prendre de nouveaux engagements à la Conférence.
30. La Conférence devrait convenir de nouveaux éléments de libéralité à consentir aux PMA. Pour ce faire, une campagne efficace visant à gagner le soutien du public dans les pays donateurs était indispensable. Par conséquent, il fallait un important travail de mobilisation avant la Conférence. Dans ce contexte, le rôle des ONG a été souligné.
31. Puisqu'il s'agissait d'une Conférence des Nations Unies, tous les organismes du système avaient un rôle crucial à jouer pour en assurer le succès. Leurs rôles et contributions respectifs devaient être définis dans le cadre de consultations bilatérales et multilatérales régulières.
32. Il fallait d'urgence trouver des ressources suffisantes pour financer le processus préparatoire et la Conférence. Les donateurs qui n'avaient pas encore versé de contributions étaient instamment invités à le faire sans tarder.
33. La troisième réunion du Forum consultatif se tiendrait juste après la première réunion du Comité préparatoire intergouvernemental qui devait avoir lieu à New York du 24 au 28 juillet 2000.

ANNEXE I

Ordre du jour

10 heures - 10 h 10	Allocution de bienvenue de Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire exécutive, PMA-III
10 h 10 - 10 h 15	Adoption de l'ordre du jour de la réunion
10 h 15 - 12 heures	Déclaration de la Secrétaire exécutive sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la Conférence - Déclarations des représentants des PMA - Déclaration du Président du Groupe des 77 à Genève - Déclaration du représentant de l'Union européenne/CE - Autres déclarations de représentants de l'UE souhaitant prendre la parole - Déclaration d'un représentant du CAD - Déclaration du représentant du Comité de liaison des ONG pour le développement auprès des Communautés européennes (Coordonnateur du Forum des ONG)
12 heures - 13 heures	Échange de vues sur l'état d'avancement du processus préparatoire aux
14 h 30 - 16 heures	Examen des questions d'organisation et de fond liées à la Conférence - Rapport de la deuxième consultation interorganisations sur la Conférence PMA-III et débat
16 heures - 17 h 30	Consultations entre le secrétariat de la Conférence et les membres du Forum sur la mobilisation des ressources pour le processus préparatoire - Mise au point du projet de rapport
17 h 30 - 18 heures	Examen et adoption du rapport de la réunion
18 heures	Clôture de la réunion

ANNEXE II

Liste des documents

1. Note d'information sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
2. Projet de rapport de la deuxième consultation interorganisations sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
3. Note verbale
4. Note sur les contributions d'organisations et d'institutions à la préparation de la Conférence
5. Projet d'ordre du jour
6. Rapport de 1999 sur les pays les moins avancés (aperçu)
7. Statistiques récapitulatives concernant les pays les moins avancés

ANNEXE III

Liste des participants

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la réunion :

Bangladesh

Belgique

Canada

Égypte

Finlande

France

Iran (République islamique d')

Italie

Malaisie

Pays-Bas

Portugal

Suède
2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Communauté européenne

Organisation de coopération et de développement économiques
3. Les institutions spécialisées et l'organisation apparentée ci-après étaient représentées à la réunion :

Organisation internationale du Travail

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation mondiale de la santé

Banque mondiale

Fonds monétaire international

Union postale universelle

Union internationale des télécommunications

Organisation météorologique mondiale

Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Agence internationale de l'énergie atomique

Organisation mondiale du commerce

4. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Service de liaison non gouvernementale des Nations Unies et le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés étaient représentés à la réunion, de même que le Centre du commerce international CNUCED/OMC.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Catégorie générale

Comité de liaison des ONG pour le développement auprès des Communautés européennes

Chambre de commerce internationale
